

Les services aux membres : un regard nouveau

par Mike Gaucher

L'une des caractéristiques clés qui contribue au succès et au dynamisme d'un organisme bénévole est la capacité à recruter et à conserver les membres. Pour développer cette capacité, une organisation doit être en mesure de répondre aux besoins de ses membres et de leur donner les services qui leur sont utiles, à la fois au plan professionnel et personnel.

La SCPH est reconnue de très longue date pour offrir des services de qualité à ses membres et elle a réussi à conserver un important effectif de membres. Les avantages concrets pour les membres sont ceux qui sont les plus apparents. En voici quelques exemples :

- les publications comme le *JCPH*, le bulletin *Actualités et offres d'emplois* et les bulletins des sections, toutes des sources d'information fort utiles pour garder les membres au diapason.
- les activités de formation continue de haute qualité qui informent les membres des dernières tendances en matière de traitements et de pratique professionnelle.
- les documents comme les *Publications officielles* et le programme de soins directs aux patients, qui donnent aux membres les outils nécessaires pour développer et faire évoluer leurs services professionnels.
- le Programme de prix et le Programme de bourses, qui reconnaissent l'excellence de la pratique de la pharmacie.
- les occasions de constituer des réseaux d'entraide pour l'échange d'idées et d'expériences de travail, notamment par le truchement des réseaux de pratique spécialisée, du site Web et des séances éducatives.

Les avantages moins concrets sont souvent plus ou moins bien compris ou appréciés des membres. Parmi ces avantages, notons la recherche et l'analyse de sujets d'intérêts au nom des membres, la représentation et le lobbying de la pharmacie hospitalière sur les questions de santé nationale qu'étudient le gouvernement,

d'autres organisations nationales de professionnels de la santé et de nombreux autres organismes. Au cours de l'année passée, la SCPH a eu des échanges avec des membres ou des bureaux de plus de 40 organismes ou associations externes, dont beaucoup mettaient en jeu de multiples projets. Les exemples suivants des activités en cours traduisent bien l'ampleur de nos efforts :

- la coalition chargée de planifier un programme national de déclaration des erreurs de médication (conjointement avec la Direction des produits thérapeutiques de Santé Canada);
- une étude sectorielle complète sur les problèmes de dotation en pharmaciens, qui servira à élaborer des modèles de projection des besoins en effectifs et des recommandations de stratégies à long terme (conjointement avec Développement des ressources humaines Canada);
- la préparation d'un document faisant valoir le rôle du pharmacien dans les soins aux patients, pour la Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada (la Commission Romanow).

Ces efforts contribuent grandement à promouvoir la profession et à représenter les intérêts et le rôle des pharmaciens d'hôpitaux auprès des politiciens et des groupes d'intérêts clés de la santé. En cette période de réforme des soins de la santé et de manque de ressources humaines, il est essentiel que la profession se fasse entendre haut et fort. Tout compte fait, il serait peut-être bon de nous poser les questions suivantes : Sans la SCPH, qui représenterait la pharmacie d'hôpital sur les enjeux nationaux et provinciaux? Sans la SCPH, qui établirait des normes de pratique et définirait et ferait valoir le rôle des pharmaciens d'hôpitaux?

Malgré le remarquable passé de la SCPH, l'avenir apporte de nombreux défis. En effet, le succès de la Société repose sur le maintien d'un effectif de membres suffisant. Partout au pays, les pharmaciens ont vu les cotisations professionnelles de leur association,

bénévole ou non, augmenter. Cette situation a contraint de nombreux membres à reconsidérer leur adhésion à une organisation volontaire. Les avantages traditionnels ne suffiront plus à satisfaire les besoins de la nouvelle génération de pharmaciens. Des incitatifs ingénieux et de nouveaux projets seront nécessaires pour attirer et conserver les membres.

Pour relever ces défis et pour réussir à offrir des services de qualité à valeur ajoutée, un sondage à l'intention des membres de la SCPH sera posté à tous les membres cet automne. Voilà l'occasion de nous dire ce que la SCPH peut faire pour vous et pour la profession, de sorte qu'elle puisse continuer à être le porte-étendard de la pharmacie hospitalière. Vos commentaires sont essentiels au succès et à la pérennité de la SCPH. Je vous invite à prendre quelques minutes pour répondre au sondage. Par votre participation, vous contribuerez à façonner les services aux membres et la Société de demain.

Mike Gaucher, B. Sc. pharm., MBA, est président élu et agent de liaison interne de la SCPH.